

ALSH ARISTIDE BRIAND

PROJET PEDAGOGIQUE

Direction : Vincent Guerpillon
Oumy M'Baye

Septembre 2017 juillet 2018

Historique

Charenton le Pont constitue une des portes Est de la ville de Paris.

La ville compte 30 522 habitants. Classée 32^{ème} sur les 47 communes du Val de Marne en nombre d'habitants, elle reste une des 4 communes les plus denses du département avec 16.296 habitants au km².

Charenton est limitrophe avec les villes suivantes : Paris, Saint-Maurice, Ivry-sur Seine, Alfortville, Maisons-Alfort.

Sa situation est attractive grâce à sa proximité avec Paris, sa desserte en transports en commun et ses axes routiers (autoroute A4 et périphérique).

La commune se divise en deux bandes horizontales dont les caractéristiques d'occupation sont assez distinctes. Elle est limitée au nord par le bois de Vincennes, au sud par la Seine et la Marne, elle est recoupée en son milieu par une emprise SNCF.

La ville est constituée en quartiers qui se distinguent de la façon suivante :

- Au Nord des emprises ferroviaires

Valmy majoritairement constitué d'habitat récent (2 groupes scolaires Maternelle/Élémentaire Valmy).

Le plateau de gravelle organisé le long du bois caractérisé par un habitat résidentiel de très bonne qualité

Conflans comportant de l'habitat collectif dense, libre et social, majoritairement récent (maternelle Conflans)

Le Centre ancien, dont la fonction résidentielle est importante avec un habitat traditionnel dense de grande qualité. Il rassemble autour de la place A. Briand des commerces et le marché qui en font un lieu de vie où la mixité est forte (2 groupes scolaires élémentaires A. Briand A et B).

L'Ilot du Pont quartier limitrophe avec Saint-Maurice qui présente à la fois un habitat ancien et 190 logements neufs achevés en 2013.

Pour accompagner cet accroissement de population, l'école maternelle Les Quatre Vents a été reconstruite avec une augmentation de sa capacité d'accueil de 4 à 8 classes. Elle a ouvert ses portes en mars 2014. En projet, l'opération d'entrée de ville rue du Pont avec la construction de 94 logements.

- Au Sud des emprises ferroviaires

Le quartier des carrières s'étend le long de l'autoroute A4 avec un habitat collectif de type social (maternelle la Cerisaie, lycée R. Schuman).

Pasteur Saint Pierre dont l'évolution résidentielle au nord a su intégrer une qualité du cadre de vie (collège la Cerisaie, élémentaire Pasteur, maternelle champ des Alouettes et école/collège/lycée privé Notre Dame des Missions).

Bercy de formation récente, rassemble des logements, des services et de nombreuses activités économiques du fait de la présence du centre commercial Bercy 2 (élémentaire Desnos et maternelle Port aux Lions).

La population charentonnaise est constituée de 55 % d'habitants de moins de 40 ans avec des évolutions importantes entre 2006 et 2011 du public dit « de la jeunesse » :

- Pour les moins de 3 ans (+ 13,20 %)
- Les 6/10 ans (+ 14,32 %)
- Les 11/17 ans (+11,18 %)
- Les 18/24 ans (+13,74 %)

A l'autre bout de la pyramide des âges, les futurs retraités âgés de 55 à 64 ans sont aussi en progression entre 2006 et 2011 avec une croissance de 11,5 %. C'est également le cas pour la population des 80 ans et plus + 13 %.

Les familles charentonnaises ont plus d'enfants en 2011. Celles composées de 3 enfants ou plus progressent de 23 % soit + 109 familles et celles de 4 enfants ou plus évoluent de 38,5 % soit + 38 familles. Ces chiffres sont supérieurs aux évolutions nationales (baisse de - 0,5 % et - 4,5 %).

En 2014 le nombre de naissances s'élève à 466, un chiffre proche de la moyenne des 12 dernières années (476 par an).

Diagnostic

A) Constat et problématique

L'un des aspects les plus marquants de la structure d'Aristide Briand est sa taille. L'école Aristide Briand est composé de 2 groupes scolaires qui accueillent 696 élèves répartis en 26 classes il en découle un accueil de loisirs aux dimensions en rapport avec ce grand nombre de classes. En effet près de 130 enfants sont accueillis tous les mercredis. Il est à noter que cette année les enfants de CP et de CE1 représentent la majeure partie de l'effectif. Pour l'accueil du soir entre l'accueil méthodologique et les ateliers bleus cela représente entre 300 et 400 enfants selon les jours. Ensuite sur le dernier temps d'accueil du soir après 17h30 il y a en moyenne 140 enfants.

La problématique relative à la taille de la structure qui est mise en avant va être double. Elle va s'attacher à l'intégration de nouveaux publics dans une telle structure et à

investir les enfants qui ont eue l'habitude d'y évoluer. De plus suite à la réforme des rythmes scolaires et la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEDT), de nouveaux repères vont devoir être mis en place afin de répondre à ces objectifs éducatifs qui sont :

1 – Considérer l'enfant dans sa globalité avec ses spécificités en respectant son rythme et sa personnalité

- Les activités proposées doivent respecter les besoins de l'enfant en lui permettant d'exprimer, de développer sa créativité dans un cadre ludique et serein, mais également de favoriser son développement psychomoteur.
- Le planning d'activités doit permettre à l'enfant de ne rien faire, de se reposer, de se détendre s'il le souhaite.
- La régularité des activités notamment pour les plus jeunes doit être proposée pour faciliter leur intégration en leur donnant des repères
- Les activités évoluent en groupes d'âge selon leur rythme
- La mise en place d'activités constitue un accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, l'acquisition d'un savoir faire
- L'organisation choisie doit aider l'enfant à se repérer dans le temps et dans l'espace.

2 – Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs en lien avec le tissu associatif

- Permettre l'égalité d'accès de tous les enfants aux activités
- Proposer aux associations d'animer des activités de découverte sur le périscolaire du soir « les ateliers bleus » pour les enfants d'élémentaire, c'est permettre aux enfants de découvrir différentes pratiques tout en respectant leur rythme et leurs besoins.

3 – Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité et du vivre ensemble

- Le respect des autres enfants, des adultes, du matériel, des lieux définissent le cadre des activités proposées
- L'écoute de l'autre, pouvoir s'exprimer, s'expliquer et se comprendre, faire des choix, accepter les règles et les contraintes
- Les équipes d'encadrement, à travers leurs actions, doivent favoriser la transmission des valeurs républicaines, la laïcité, la citoyenneté, l'égalité de traitement fille/garçon, la culture de l'engagement, la lutte contre les inégalités, la mixité sociale et l'ouverture sur le monde

4 – Favoriser une bonne alimentation et un équilibre nutritionnel pour la santé des enfants

- ✓ Chez l'enfant, la période 3/11 ans est une phase de croissance et d'apprentissage intense. C'est à cette période que se fixent des repères qui resteront à l'âge adulte.

Bien manger, c'est adopter une alimentation variée et équilibrée, c'est-à-dire manger de tout en quantités adaptées.

Cet équilibre alimentaire ne se construit pas sur une journée mais plutôt sur une semaine. Les familles jouent un rôle primordial pour aider leurs enfants à développer en matière d'hygiène et de santé des attitudes saines et préventives.

5 – Contribuer à la réussite éducative en garantissant la qualité des activités proposées

- ✓ Favoriser le plein épanouissement de l'enfant par la découverte d'une diversité d'activités, de connaissances nécessaires à son développement et à son apprentissage.
- ✓ Mettre en place une organisation de qualité favorisant la continuité éducative et la sécurité des enfants grâce à un recrutement de personnel qualifié. En effet, l'animateur doit veiller à proposer des activités variées et porteuses d'intérêt adaptées à chaque âge de l'enfant mais également des temps d'animation de différents types :
 - l'activité libre sous la surveillance d'un animateur, dans un espace précis avec du matériel pédagogique adapté, l'enfant est libre de jouer,
 - l'activité dirigée où l'enfant participe à une animation proposée par l'animateur ou un intervenant extérieur.
- ✓ Susciter ainsi l'envie d'atteindre des objectifs fixés ensemble mais chacun à son rythme et toujours dans le plaisir de la pratique.

B) Lieux et structures disponibles

L'alsh élémentaire Aristide Briand est au cœur de deux groupes scolaires réunis sur la même structure (Aristide Briand A et Aristide Briand B). L'accueil de loisirs dispose de deux ateliers attenants à une cour qui elle-même donne sur un hall aménagé en espaces thématiques sur les temps informels.

Nous disposons aussi pour l'accueil de loisirs de :

- Trois cours en étage
- Deux salles audiovisuelles
- Trois salles de travaux manuels en étage
- Une salle de sport en sous-sol
- Une salle polyvalente en sous-sol
- Un grand réfectoire
- Deux petits réfectoires qui peuvent accueillir des activités
- Des équipements sportifs de proximité comme les gymnases télémaco et Nelson Paillou

C) Le public

Le public accueilli est hétérogène dans sa diversité sociale. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont entre 6 et 10 ans et sont entre 130 et 160 selon les mercredis. On observe un équilibre régulier de fréquentation entre filles et garçons. Un noyau dur d'une centaine d'enfants fréquente l'alsh tous les mercredis.

Le mercredi suivant le fonctionnement les enfants peuvent déjeuner à l'école puis sortir entre 13h00 et 13h15 ou alors rester sur l'accueil de loisirs. C'est ainsi qu'une moyenne de 250 enfants déjeunent et à peu près 130 restent à l'accueil de loisirs.

Pour le soir en fonction des jours nous accueillons entre 300 et 400 enfants jusqu'à 17h30 qui sont répartis le mardi et le vendredi entre l'accueil méthodologique et les ateliers bleus et uniquement sur l'accueil méthodologique le lundi et le jeudi. Après 17h45, l'accueil du soir dénombre entre 110 et 150 enfants en fonction des différents jours.

Cette année, un système de pré-inscription a été mis en place pour toutes les prestations afin de pouvoir recenser les enfants présents sur les différents temps.

Concernant les vacances, un système de pré-inscription est mis en place permettant aux familles de réserver les jours de présence des enfants. Cela permet aux équipes d'animation de connaître les effectifs à l'avance.

D) Encadrement

La direction : Vincent Guerpillon : Bpjeps, BAFA, BEES 1^{er} degrés
Oumy M'Baye : Bpjeps

Les animateurs :

Rigommier Fabrice	BAFA
Fatima Franckhauser	BAFA
Gérard Flomas	BAFA, BAFA en cours
Sophie Delastre	BAFA , PSC1
Marie Awad Allah	BAFA
Bourahoua Saliha	BAFA
Marie Joseph Corinne	BAFA en cour
Moretti Chloé	BAFA en cour
Garneret Joelle	

E) Personnel

Outre l'équipe d'animation, il y a sur la structure d'autres personnels présents :

- Deux gardiens d'école
- Deux personnels de service
- Une entreprise extérieure de nettoyage
- 8 agents de cuisine

F) Environnement

Nous disposons les mercredis d'accès à la bibliothèque municipale.

D'autre part, un car municipal est disponible tous les mercredis après-midis. Celui-ci est partagé avec les deux autres accueils de loisirs élémentaires municipaux (Pasteur et Valmy).

Pendant les vacances scolaires, le service enfance met en place une alternative à l'accueil de loisirs, en effet des mini-séjours et des séjours sont proposés.

G) Les partenaires

Nous travaillons en étroite collaboration avec différents partenaires :

- 1) Les équipes enseignantes : Nous échangeons régulièrement des informations éducatives sur certains enfants. Et ceci avec les équipes des deux groupes scolaires. De plus nous participons activement à la fête d'école en fin d'année. De plus pour affirmer la collaboration avec l'équipe enseignant le directeur de l'alsh est convié aux conseils d'école des deux groupes scolaires afin de faire un retour sur tous les évènements du périscolaire afin de donner de plus amples renseignements aux familles. C'est aussi un moment d'échanges avec les parents d'élèves pour aborder l'ensemble de la vie au quotidien sur la structure.
- 2) Les autres accueils de loisirs élémentaires ou maternels de la ville :des échanges sportifs et culturels interviennent régulièrement au cours de l'année avec les élémentaires alors qu 'avec les maternels nous nous inscrivons dans une logique de découverte et d'intégration .
- 3) Les parents : Des rencontres festives ou d'animation ont lieu avec les parents (portes ouvertes) afin de présenter les différents projets mis en place sur la structure. De plus, un dialogue permanent est entretenu avec les familles afin d'instaurer un lien et favoriser les échanges.
- 4) Les services municipaux comme la bibliothèque où nous disposons de créneaux, la police municipale qui accompagne un projet autour de la prévention routière, le service des sports qui met à disposition les infrastructures, le service jeunesse avec qui nous mettons en place des passerelles pour faire découvrir cette structure aux plus grands et enfin le service retraité avec qui nous organisons des échanges notamment lors de la semaine bleue.
- 5) Dans le cadre de la mise en place du PEDT, le directeur de l'alsh participe au comité de suivi du PEDT

H) Le budget

Le directeur de l'accueil de loisirs gère un budget « ventilé » en 4 catégories pour tous les temps périscolaires:

- Fournitures
- Matériel
- Alimentation
- Prestation de services (sorties)

Avec des paiements:

- par bons de commandes (vente à terme, vente à réception de facture). Au préalable le directeur aura demandé le RIB du fournisseur et le transmettra en même temps que le bon de commande.
- par régie d'avance: le directeur aura un rendez- vous avec une personne du service Enfance qui lui remettra de l'argent (somme demandée au préalable) et aura un autre

rendez- vous pour remettre à la même personne la facture des marchandises achetées et la monnaie restante.

Le service gère le budget pharmacie (une simple demande écrite du directeur est suffisante)

Le budget alloué dépend de la fréquentation. Le budget est alloué sur deux périodes allant de janvier à juin et de septembre à décembre.

Cadre pédagogique

A) Intentions pédagogiques

Le projet pédagogique est en liaison avec le projet éducatif territorial qui donne les orientations municipales et définit les axes de travail à développer qui sont :

- 1 – Considérer l'enfant dans sa globalité avec ses spécificités en respectant son rythme et sa personnalité
- 2 – Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs en lien avec le tissu associatif
- 3 – Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité et du vivre ensemble
- 4 – Favoriser une bonne alimentation et un équilibre nutritionnel pour la santé des enfants
- 5 – Contribuer à la réussite éducative en garantissant la qualité des activités proposées

C'est ainsi que l'accueil de loisirs organisera des portes ouvertes afin de mettre en avant les activités réalisées par les enfants et présentera aux familles les différents projets d'activités développés.

Les axes du projet pédagogique seront valides sur tous les temps de la vie périscolaire (mercredis, restauration, accueil du matin et du soir). Cette décision de l'équipe d'animation favorise une cohérence pédagogique à la fois pour les enfants mais aussi pour les autres acteurs de la vie scolaire.

L'équipe travaillera donc sur trois intentions éducatives :

- **Favoriser la convivialité sur l'accueil de loisirs**
- **Fédérer les enfants dans le but de vivre ensemble**
- **Développer une dynamique de projets**

B) Objectifs généraux et opérationnels

Favoriser la convivialité sur l'accueil de loisirs

a) L'autonomie

- Pour favoriser l'autonomie des enfants, l'équipe d'animation propose de mettre en place un système d'affichage et de fléchage afin de pouvoir renseigner ceux-ci sur les différents lieux mis à leur disposition et les plannings sur les différents temps de la journée. C'est ainsi qu'un fléchage sera installé afin de permettre aux enfants de

mieux s'orienter dans la structure. De même sur le temps de restauration des plannings d'activités seront affichés afin de favoriser la démarche de rendre autonome les enfants en leur apportant les informations.

- L'équipe d'animation mettra en place des repères afin de permettre aux enfants de s'orienter et d'évoluer au sein de la structure. Par exemple un endroit spécifique sera installé pour accrocher les manteaux des CP. Des endroits bien distincts seront mis en place pour stocker les cartables sur différents temps de vie.
- Pour mettre en pratique cette démarche d'autonomie l'équipe s'accorde à solliciter et investir les enfants au quotidien dans certaines tâches. En effet le but est que les enfants s'approprient les outils nécessaires à une vie en groupe.

b) Le choix de l'enfant

- Afin de rendre tout type d'activité accessible aux enfants l'équipe d'animation propose de travailler sur le choix en lui-même des enfants. Le but est de guider les enfants de leur expliquer les différentes activités par le biais de modèles ou de références à des choses qu'ils connaissent. De même des démonstrations seront faites à ceux-ci afin qu'ils puissent se rendre compte de ce qu'ils choisissent. Il faut pouvoir donner à l'enfant une image la plus précise de ce vers quoi il se dirige, l'idée est d'éclairer son choix en fonction de plusieurs critères. En effet nous reconnaissons la possibilité à un enfant de faire un choix en fonction de l'activité certes mais aussi de déterminer son choix en fonction de l'animateur avec lequel il sera ou encore de participer à une activité parce qu'il y a ses copains. La seule attente dans ces deux derniers cas sera que l'enfant participe activement à la séance. L'équipe offre donc à chaque enfant la capacité de choisir dans un cadre défini.
- Afin de pouvoir réaliser ce choix l'équipe d'animation met en place toute une organisation afin qu'il y ait une réelle possibilité de choix. C'est ainsi que chaque jour de fonctionnement l'équipe met en place le plus grand nombre d'activités possible afin de multiplier les choix des enfants. L'idée est de favoriser le choix de tous les enfants, garçon, fille et quel que soit leur tranche d'âge. L'équipe recherche donc à rendre chaque enfant acteur de ses loisirs
- Pour favoriser la responsabilisation des enfants sur l'accueil de loisirs, nous allons mettre en place sur la structure des affiches pour rappeler les règles de vie sur chaque lieu. C'est ainsi que les règles de fonctionnement dans la salle de restauration seront rappelées via des affiches qui expliquent aux enfants qu'il ne faut pas courir, jeter de la nourriture, etc.... Cette démarche permettra aux enfants de savoir quels sont les attentes et surtout comment ils pourront évoluer au sein de l'accueil de loisirs. Cet outil nous permettra de mettre l'enfant face à ses responsabilités en cas de manquement à celles-ci.

c) Renforcer la communication avec les familles

- Afin de créer du lien avec les familles l'équipe d'animation va mettre en place un panneau d'information au sein de la structure. Celui-ci aura comme but de rappeler des informations concernant l'organisation de l'accueil de loisirs mais aussi de

montrer ce qui se passe au sein de la structure par le biais de photos ou d'exposition de travaux réalisés en activité. Ce panneau permettra aussi de rappeler et de mettre en évidence des informations mairie à destination des familles.

- L'équipe d'animation se propose aussi de mettre en place des portes ouvertes afin d'investir les familles au sein de l'accueil de loisirs. Celles-ci seront l'occasion d'exposer les œuvres réalisés pendant les activités mais aussi de mettre en avant les projets d'animation de l'équipe en faisant participer les parents. Ces temps permettront aussi à l'équipe de mettre en valeur le travail réalisé au quotidien avec les enfants en apportant un éclairage nouveau.
- L'équipe d'animation, dans le cadre des portes ouvertes, va rechercher des parents ressources c'est-à-dire des familles qui pourront intervenir d'une manière ou d'une autre dans le cadre d'un projet spécifique. Le but étant d'investir les familles autour d'un projet réalisé sur l'accueil de loisirs. Cette dynamique permettra une chaîne d'entraide autour d'un projet afin de valoriser celui-ci et de faire participer différents acteurs (enfants, animateurs, familles)

Fédérer les enfants dans le but de vivre ensemble

a) Assimiler les règles de vie

- Pour favoriser l'investissement et le suivi des règles de vie, l'équipe d'animation prévoit d'élaborer celles-ci avec les enfants. Pour rechercher une implication plus forte les animateurs souhaitent que les enfants soient partie prenante dans la conception et la rédaction d'une charte de comportement au sein de la structure. L'idée est de faire participer les enfants pour qu'ils réalisent la portée de ce document
- Afin de toucher tous les enfants petits et grands, l'équipe va mettre en forme de plusieurs façons ces règles de vie. En effet en début d'année les CP ne lisent pas forcément d'où des images qui viendront agrémenter les règles de vie écrites. De plus afin de faciliter et d'améliorer la diffusion du message nombres de règles seront illustrées par des photos ou image afin d'être plus efficace.
- Une fois les règles de vie construites avec les enfants et tout le visuel mis en place afin de rappeler celles-ci, les animateurs seront les garants de l'application de ces règles. Les enfants pourront être mis à contribution afin de veiller à ce que ces règles sont bien suivies.

b) Respecter les différences

- L'équipe d'animation veillera à prendre en compte les différents publics de la structure et à s'adapter aux spécificités de chacun. En effet les plus jeunes représentent un effectif important sur la structure c'est ainsi qu'il faudra s'attacher dans la vie quotidienne à être attentif à leurs besoins et demandes. Tout au long de l'accueil le rythme devra prendre en compte cette tranche d'âge et leurs capacités spécifiques (capacité de concentration, compréhension etc...). De plus une attention particulière sera apportée aux enfants de l'école Notre Dame qui fréquentent l'accueil de loisirs

afin qu'ils puissent s'intégrer dans les meilleures conditions. Pendant les activités ils seront répartis de façon à ce qu'aucun d'eux ne soit seul dans une activité.

- Un des axes de travail sera de susciter et de pousser la réflexion des enfants sur la notion d'empathie. En fait cette démarche vise à mettre l'enfant à la place de l'autre. Ceci afin de permettre la compréhension de chacun du ressenti de l'autre. L'idée est d'inverser les rôles afin de sensibiliser et de faire prendre conscience aux enfants de leurs agissements tout en faisant preuve de pédagogie pour initier une certaine réflexion.
- Enfin l'équipe d'animation favorisera la valorisation des comportements respectueux envers les autres enfants afin de souligner ceux-ci et de les exposer en les mettant en avant. Le but est d'avoir un discours positif pour que les enfants adhèrent tout en le faisant remarquer afin de promouvoir et d'inciter cette démarche.

c) Investir les enfants au travers de la notion de citoyenneté

- Pour développer la notion de citoyenneté, nous allons mettre en place sur la structure des délégués. Ceux-ci seront élus par les enfants et les représenteront. Leur tâche sera à la fois au sein de la structure à être force de proposition dans plusieurs domaines (activités, organisation, sorties) mais aussi ils représenteront la structure lors de rencontre avec les délégués des autres accueils de loisirs pour aborder des thèmes comme l'organisation de rencontres inter-centre ou d'événementiels à mettre en place.
- Dans ce cadre un autre axe sera de former les enfants à être des éco-citoyen c'est-à-dire de les sensibiliser à des gestes plus respectueux de leur environnement. C'est ainsi qu'au sein de la structure on leur demandera de trier les déchets sur différents temps. Mais aussi d'être vigilant quand ils vont boire ou se laver les mains afin de ne pas gâcher d'eau. Enfin un accent sera mis sur la gestion des ressources de tout type afin de pouvoir utiliser au mieux voire de recycler ce qui peut l'être.
- Enfin pour développer cette notion l'équipe mettra en place des animations ludiques sur ce thème afin de permettre aux enfants de jouer avec cette thématique. C'est ainsi que des grands jeux seront mis en place afin de créer du lien entre les enfants et favoriser un esprit de groupe. Des activités jeux de société seront programmées afin d'utiliser tout particulièrement des jeux en relation avec cette notion.

Développer une dynamique de projets

a) Diversité au sein des activités et des projets d'animation

- Au sein de l'accueil de loisirs les activités proposées s'organiseront autour de thématiques comme le sport ou le domaine manuel et artistique. L'idée est de proposer pour les différentes tranches d'âge plusieurs activités au sein de ces différents domaines mais aussi plusieurs types d'activités dans chaque domaine. Le but est d'avoir une palette de proposition d'activité la plus large possible afin de contenter le choix de tous les enfants. Pour s'assurer de l'adéquation entre les activités proposées et le choix et attentes des enfants des retours seront organisés notamment en fin d'activité pour avoir chaque jour de fonctionnement une vision par rapport à ce qui a été proposé aux enfants.

- Cette diversité que l'équipe recherche s'affirme aussi dans les différents projets d'animation qui sont mis en place par l'équipe. En effet les projets s'articulent autour d'activités manuelles et artistiques avec une finalité commune qui est d'organiser des expositions des travaux réalisés. D'autres s'orientent vers un domaine plus sportif avec la découverte de jeux collectifs. Tous les domaines sont ainsi représentés pour favoriser donc l'adhésion des enfants.
- Une grande partie des projets des membres de l'équipe d'animation viseront un thème particulier. En effet l'équipe d'animation travaillera sur le thème du 8^e continent. Celui-ci regroupe dans certaines mers du globe des déchets qui s'accumulent au grès des courant jusqu'à former une sorte de continent. L'idée est donc de travailler à la fois sur le tri de ces derniers mais aussi l'utilisation qu'il peut être réalisé de ceux-ci afin de leur donner une seconde vie ou une autre utilisation.

b) Mise en place de projets communs

- Pour fédérer et dynamiser l'équipe des projets spécifiques seront développés. C'est ainsi qu'en partenariat avec les deux groupes scolaires Aristide Briand A et Aristide Briand B ainsi qu'avec les parents d'élèves de ces deux écoles, l'équipe d'animation se chargera de l'animation de la fête d'école. En effet l'organisation de cet événement sera confié aux directeurs d'écoles qui en collaboration avec les directeurs de l'accueil de loisirs mettront en place un thème pour cette fête.
- De même pour favoriser le travail en équipe, des grands temps seront organisés sur les mercredis après-midi. Ces événements permettront aux enfants de passer un temps ludique autour par exemple d'un grand jeu auxquels ils participeront et qui changera des activités proposées les autres mercredis.
- Des rencontres avec les autres accueils de loisirs maternels et élémentaires seront mis en place tout au long de l'année. Ceci afin de favoriser la futur intégration des maternels qui arriveront l'année suivante. Pour les élémentaires cela permet des échanges entre structures afin de montrer aux enfants ce qui se passe sur les autres accueils de loisirs et faire découvrir les autres projets développés sur les différents structures de la ville.

c) Des projets particuliers

- Cette année dans le cadre d'un projet sensibilisant à la citoyenneté des enfants nommés délégués par l'ensemble des enfants fréquentant l'accueil de loisirs iront rencontrer les délégués des autres structures. Ces échanges permettront de mettre en place des projets communs à l'échelle de la ville mais aussi de permettre aux enfants d'échanger sur leur quotidien au sein des structures
- Des projets seront développés de façon ponctuelle afin de mettre en valeur ces derniers. En effet l'exploitation de certains projets développés sur les différents temps périscolaires pourront faire l'objet d'événementiels. C'est ainsi qu'en fin d'année des spectacles de danses seront organisés au mois de juin afin de finaliser les ateliers danses mis en place sur le temps de restauration.

- Mise en place d'un éco-rallye afin de faire participer les enfants dans un cadre ludique à une activité les sensibilisant au développement durable. Cet évènement permettra d'amener un éclairage particulier sur ce thème et de faire réfléchir les enfants sur des gestes simples à mettre en place au quotidien.

Fonctionnement du mercredi

Ce découpage en différents temps permet de respecter les rythmes des enfants au cours de la journée, mais aussi la variation d'intensité et de densité d'attention et de capacité physique des enfants.

11h45 : accueil des enfants de Notre Dame

11h45 – 13h15 : temps de repas et temps informel

- Lors du repas nous sommes vigilants concernant l'alimentation. Il est demandé aux enfants de goûter en quantité suffisante à tous les aliments proposés. De plus les enfants doivent passer un minimum de 20 minutes à table.
- Les enfants peuvent naviguer librement dans les différents ateliers une fois le repas terminé (salle dessin, salle jeux de société, cour, hall, coin lecture). Dans les ateliers l'accent est porté sur le calme nécessaire.
- Entre 13h00 et 13h15 les enfants qui ne restent pas sur l'accueil de loisirs peuvent rentrer chez eux. La direction assure la sortie des enfants et la transmission d'informations aux familles.

13h30 : Rassemblement des enfants

Lors de ce rassemblement les directeurs et l'équipe d'animation présentent les différentes activités puis il est rappelé aux enfants les modalités d'inscription sur les différents pôles. De plus les sorties des semaines à venir sont annoncées.

Il est aussi fait un point avec les enfants sur le fonctionnement et enfin le rassemblement se conclut par les questions des enfants. Ce moment leur permet d'avoir la possibilité de questionner l'équipe sur un point précis et d'avoir une réponse.

Le rassemblement permettra aussi à l'équipe d'animation de mettre en place des sensibilisations sur les différents thèmes abordés dans le projet pédagogique.

13h50 : Inscription pour les activités

Les enfants vont s'inscrire sur les différents pôles en rapport avec l'activité qu'ils ont choisi (sport , sortie , activités manuelles)

14h – 16h15 : Temps d'activité :

Après s'être inscrit les enfants vont rejoindre les animateurs qui mettent en place l'activité qu'ils ont choisie. Cette activité se déroule dans une ambiance conviviale et ludique et doit favoriser l'éveil de l'enfant.

16h15 – 17h00 : Goûter

Le goûter est défini comme un temps convivial pour tous, nous accordons une réelle importance à ce que celui-ci se déroule dans une ambiance calme et propice à la discussion et aux retours concernant la journée. Le goûter est organisé en petits groupes répartis sur toute la structure.

17h00 – 18h30 : Accueil des familles

Les enfants profitent des différents ateliers qu'ils ont à disposition, de plus ils peuvent sur ce temps finir le cas échéant les activités qu'ils n'auraient pas pu terminer lors des temps d'activités.

Comme sur les différents temps informels de la journée (temps du midi par exemple), du matériel est en libre accès dans les différents ateliers, les enfants ont comme consigne de le ranger après utilisation.

18h30 : Fermeture de l'accueil de loisirs

Les projets d'activités et structure du centre

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs proposera plusieurs projets d'activités aux enfants. Les animateurs sont libres de leur choix quant aux styles de projets : artistiques, culturels ou sportifs. Les projets peuvent ainsi être complémentaires et interdépendants au sein de l'accueil.

les projets d'activités

Les projets d'animation s'articulent autour de thèmes différents cependant certains sont reliés afin de donner une certaine ampleur.

Fabrice Rigommier	Autour du sport
Fatima Franckhauser	Objets en récupération
Gérard Flomas	
Sophie Delastre	Bijoux récupération
Marie Awad Allah	Mosaïque
Marie Joseph Corinne	Bricolage
Saliha Bourahoua	Fresque récup
Garneret Joelle	Création d'animaux
Chloé Moretti	Récup Art

La gestion interne du centre

Chaque animateur a en charge une partie de l'accueil de loisirs. Il en est le gestionnaire et l'organisateur.

Réserve matériel : Gestion des stocks, recensement des besoins : Sophie,

Réserve Sport : Gestion des stocks, recensement des besoins Fatima

Référents sur la pharmacie : Joelle

Mise à jour des panneaux et photos : aménagement du coin planning, exposition des photos : Marie

Gestion du pôle récupération Chloé

LES TEMPS POST ET PERI SCOLAIRES

Le temps de restauration scolaire

- Aspect pédagogique

Ce temps est défini comme un temps ludique pour les enfants mais les mêmes valeurs et intentions éducatives sont mises en place.

De plus nous rajoutons un volet pédagogique consacré à l'alimentation du repas du midi : consommation d'un repas équilibré constitué d'aliments variés de divers groupes alimentaires en quantité suffisante.

Le repas doit permettre aux enfants de rentrer en classe avec suffisamment de réserves pour aborder une après-midi de travail scolaire. De plus l'équipe d'animation insiste sur une sensibilisation aux bonnes manières à table lors du repas.

Ce cadre pédagogique se veut en lien avec l'un des objectifs éducatif du PEDT qui veut favoriser une bonne alimentation et un équilibre nutritionnel pour la santé des enfants.

LIEU, HORAIRES ET EFFECTIFS

Dans la ville de Charenton-le-pont, le temps de restauration dure 2 heures, de 11h45 à 13h45. A l'école élémentaire Aristide Briand, les horaires des animateurs sont de 11h35 à 13h35. Cela permet à l'équipe d'animation de s'organiser, d'installer le matériel et donc d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Dans cette école, il y a 30 animateurs et un directeur pour environ 560 enfants fréquentant le temps de la pause méridienne.

ORGANISATION :

Le temps de la pause méridienne est découpé en deux plages horaires d'une heure : de 11h35 à 12h35 et de 12h35 à 13h35.

11h35 / 11h45 : Installation du matériel et accueil des premiers enfants

11h45 : Dispatching des enfants en tranche d'âge

Les enfants qui restent sur le temps de restauration sont accompagnés par leurs enseignants jusque dans les cours de récréation où les animateurs sont en place pour les accueillir (en effet les CE descendent dans la cour du bas alors que les CM montent dans la cour du haut). Les enfants de CE doivent aller manger en première heure puis peuvent profiter des activités en deuxième heure.

Pour les enfants de CM, eux profitent des activités en première heure et vont manger en deuxième heure.

*A noter : Les **enfants de CP** seront récupérés dans les classes afin de les accompagner au mieux dans ce nouveau fonctionnement puis il vont manger dans les petits réfectoires.*

11h 45 / 12h35 : 1^{ère} « heure ».

Les enfants de CP et CE déjeunent en premiers pendant que les CM participe à des activités proposées par les animateurs ou bien profite de la cour de récréation pour des jeux libres. Cela permet aux animateurs de proposer un accueil plus spécifique en adaptant leur accompagnement et leurs propositions d'activités à une tranche d'âge particulière dont les besoins diffèrent souvent d'une autre.

12h45 / 13h30 : 2^{ème} « heure »

C'est au tour des CM1 et CM2 d'aller déjeuner pendant que les CP et CE participent à des activités proposées par les animateurs ou bien profitent de la cour de récréation pour des jeux libres.

*A noter : Il y a six activités par heure. Pour une semaine de fonctionnement, il y a **douze activités différentes** pour répondre au maximum aux besoins des enfants.*

13h30 / 13h35 : Rangement et de transition avec l'équipe enseignante

A 13h30, l'ensemble du matériel utilisé pendant le temps de restauration doit être rangé, les activités terminées et tous les enfants doivent être dans la cour de récréation afin de procéder à la transition avec l'équipe enseignante à 13h35.

REPARTITION DES DIFFERENTS POSTES

Listing et pointage :

L'animateur au listing est chargé de récupérer l'ensemble des listes de classe. Ensuite, il pointe le nom de chaque enfant afin de s'assurer qu'ils ont bien tous déjeuné. Le pointage informatique est réalisé par le directeur de l'ALSH.

Réfectoire : le service se fait sous forme de self

Il y a 7 animateurs répartis dans le réfectoire. Ils surveillent et tournent de table en table, vérifient si les enfants ont bien tout pris sur leur plateau, aident les enfants à couper leur viande, veillent à ce que les enfants mangent équilibré, les aident à trier leurs déchets aux bornes de tri... De plus, ils doivent s'assurer que le réfectoire soit calme afin que la cantine reste un lieu agréable pour manger entre copains.

Les animateurs doivent être vigilants par rapport aux enfants ayant un PAI (repas particulier), ils doivent voir auprès des agents de cuisine qui reçoivent des informations tous les matins des familles.

Cour de récréation :

Il y a cinq animateurs qui accompagnent les enfants dans la cour de récréation. Ils devront être à l'écoute des enfants, régler les conflits et être vigilants dans tous les endroits de la cour.

Activités :

Il y a six activités proposées par heure. Elles sont adaptées à la tranche d'âge concernée et peuvent avoir lieu dans les différentes salles accessibles à l'accueil de loisirs (salle polyvalente, salle tapis, salle d'arts plastiques, bibliothèque ou salles de l'accueil de loisirs)

L'animateur prend un groupe d'enfants qui reste avec lui du début à la fin de l'activité. Il doit prévoir dans le temps imparti l'installation (si elle n'a pas été faite avant) et le rangement. Les activités proposées doivent être variées pour correspondre à l'ensemble des besoins des enfants. Certaines activités sont en accès libre, à ce moment une signalétique est mise en place pour informer si la salle est complète ou non

- Les activités proposées

De nombreux ateliers sont proposés aux enfants sur le temps du midi :

Danse
Tournoi de foot
Jeux collectifs
Atelier kapla
Jeux de cartes
Motricité
Arts plastiques
Bibliothèque
Jeux musicaux
Contes
Jeux de société

L'accueil du soir

L'accueil périscolaire du soir 16h – 18h30

En élémentaire, après un temps de goûter durant lequel l'enfant peut se détendre dans la cour ou se poser tranquillement dans une salle pour lire ou jouer, il est proposé :

- un accompagnement méthodologique jusqu'à 17h30, 4 soirs par semaine, encadré par des enseignants et intervenants extérieurs sur la base de 12 à 14 élèves avec la constitution de groupes d'enfants de différents niveaux. Dès 17h, les élèves de CP et CE1 n'ayant en général qu'un travail limité (de type lecture, poésie...) sont pris en charge par l'équipe d'animation pour participer à des ateliers ludiques, laissant ainsi la possibilité pour l'intervenant de se consacrer sur la ½ heure restante aux plus grands.
- des activités sportives, culturelles et artistiques dénommées « les Ateliers Bleus » les mardis et vendredis jusqu'à 17h30 en partenariat avec les nombreuses associations de la ville et les animateurs. L'objectif est d'offrir un temps de détente, de découverte d'une large palette d'animations.

Exemples d'activités sportives : football, tennis de table, basket, judo, escrime, athlétisme, gymnastique,

Exemples d'activités culturelles et artistiques : expression corporelle autour du conte, arts plastiques, théâtre, marionnettes, comédie musicale, hip hop, magie, jeux de société.

Dans les premières semaines de la rentrée, une présentation des activités est effectuée par les intervenants au sein de chaque école, au cours de laquelle l'enfant choisit 3 animations qu'il souhaite pratiquer tout au long de l'année à raison de 10 séances pour chacune d'elles.

Dans un souci de meilleure prise en charge des enfants un accueil plus personnalisé sera proposé aux CP et CE1 avec une soirée de présentation un mardi et un vendredi qui leur sera réservée.

Afin d'adapter le contenu de chaque animation à la capacité de l'enfant, elles sont proposées par niveau scolaire (CP/CE1 et CE2/CM1CM2). Elles se déroulent au sein de l'école (accueil de loisirs, salles polyvalentes, salles de sports bibliothèque ou autres) sachant que tous les locaux des établissements scolaires ont obtenu l'agrément de la DDICS ou dans les équipements sportifs de proximité tels que gymnases ou piscine).

Un atelier « informel » est mis en place pour les enfants fatigués ou qui ne souhaitent pas participer aux activités. L'enfant peut pratiquer une activité libre (jeux, livres,...) sous la surveillance d'un animateur.

De 17h30 à 18h30, après l'accompagnement méthodologique ou les ateliers bleus, l'accueil de loisirs se poursuit avec la mise en place de petits ateliers ludiques et la possibilité pour les familles de reprendre l'enfant de manière échelonnée à partir de 17h45.

EVALUATION

1) L'équipe

Des bilans individuels seront mis en place régulièrement au cours de l'année ceci afin de permettre un suivi des projets d'activités ainsi qu'un accompagnement de chaque animateur. En juin sera organisé un bilan général de l'année du projet d'activité. De plus en fin d'année un entretien professionnel vient conclure l'année et permet à la direction et à chaque animateur de faire un retour sur l'année écoulée et de mettre en place des objectifs pour l'année à venir.

2) Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est régulièrement exploité en réunion afin de cadrer nos actions et d'y apporter des éclairages nouveaux. Le projet est évalué tous les trimestres, une tendance est attribuée aux différents objectifs opérationnels et généraux selon cette grille ; ceci afin de permettre une meilleure analyse :

Fréquence Impact sur le public	Pas mis en place	Occasionnel	Régulier	Acquis
Très Favorable				
Favorable				
Indifférent				
Mitigé				
Réticent				

Un premier bilan est fait en milieu d'année afin de pouvoir recadrer l'action de l'équipe d'animation. En effet à l'issue de ce premier retour, il est possible de cerner les points qu'il faut travailler et ceux qui sont déjà en place.

En fin d'année lors du bilan approfondi qui est fait avec l'ensemble des animateurs, chaque objectif est repris et évalué sous forme de débat en tenant compte de la progression ou de la régression réalisée.

Annexes au projet pédagogique

Annexe 1 : Charte de travail entre adulte

L'équipe d'animation se dote d'une charte de travail entre adultes afin de générer une collaboration professionnelle cohérente et efficace entre tous. Cette charte est régulièrement exploitée en réunion .Elle sert aussi de référentiel des valeurs internes de l'équipe pour les personnes qui intègrent l'équipe en cours d'année.

1. De la communication
 - Utiliser les bons mots aux bons moments
 - Dialoguer et passer les informations régulièrement entre tous
 - Adapter son langage au temps présent

2. Être réactif et s'adapter aux différentes situations

3. Respecter toutes les décisions prises en équipe, avoir une cohérence entre adulte

4. Avoir un esprit d'ouverture et d'accueil avec les personnes intégrant l'équipe

5. Être professionnel
 - Préparer, organiser toutes ses activités
 - Respecter et ranger le matériel
 - S'impliquer de manière assidue
 - Assurer une qualité constante d'activité et d'animation

6. Respecter cette charte et l'ensemble des décisions prises en équipe

Annexe 2 : Charte de qualité des grands temps

L'ensemble de l'équipe d'animation a décidé de la mise en place de cette charte de qualité concernant la réalisation des grands temps en commun . En effet celle ci permet de cadrer l'action de l'équipe pendant ces animations.

Cela permet de créer des repères tant pour l'équipe que pour les enfants

Cette année en fil rouge nous pourrons suivre les aventures d'un héros le « Capitaine planète »qui apparaîtra à chaque grand jeu et fera participer les enfants.

- Faire une présentation du jeux de qualité aux animateurs et aux enfants
- Mettre en place une sensibilisation avant le jeu : saynète, sketches
- Assurer une ambiance cohérente: animateurs déguisés, stands décorés , etc....
- Assurer un départ de jeu efficace et mettre en place un centre stratégique de jeu
- Permettre l'investissement de tous et la communication entre tous
- Mettre en place une cérémonie de fin , une conclusion au jeu et prévoir un temps festif (gouter amélioré)
- En fonction du grand jeu , organiser des moments de divertissement pour le dynamiser

Annexe 3: Plan d'un projet d'activité

LE PROJET

PRESENTATION

Intitulé de l'activité

- Comment s'appelle mon activité ?

Objectif général

- Quel est l'objectif de mon projet ? (réaliser, organiser, initier, fabriquer, concevoir)

Objectifs pédagogiques

- Quels sont les apports éducatifs pour l'enfant ?

Objectifs opérationnels

- Liste des différentes actions à effectuer pour réaliser mon projet

Le projet s'inscrit-il dans un thème, dans un projet d'animation ?

Public

- A qui s'adresse l'activité ?
- Combien d'enfants peuvent participer à l'activité ?

Période

- Durée de la séance, nombre de séances, échéancier

LES MOYENS

Les besoins matériels

- Liste de l'ensemble du matériel dont vous avez besoin (ressource matérielle du centre)

Les besoins humains

- Faut-il prévoir une ou plusieurs personnes en plus et quel est leur rôle ?

Les besoins financiers

- Achat de matériel supplémentaire et budget à prévoir (prix, références)

DEROULEMENT

Installation

- Où, quand, comment ?
- Placement du matériel ?

Présentation aux enfants, sensibilisation

- Où, quand, comment ?

Séance type ou séance évolutives

- Descriptif avec des actions mesurables (objectifs opérationnels)

Rangement

- Qui, comment ?

Rôle de l'animateur

- Quelle est la méthode choisie ?

EVALUATION (qui, quand, comment ?)

Qu'est ce que je dois évaluer ?

- La mise en place (installation)
- Les objectifs (les actions mesurables)
- Le respect de l'échéancier
- Retour avec les enfants (quand, comment ?)

PERSPECTIVES

Quelles sont les possibilités d'évolution de mon projet ?

- Évènementiel
- Implication des parents
- Insertion dans un projet d'animation